

Décisions du Conseil général soumises au droit de référendum facultatif

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe que les décisions d'octroi de crédits relatives au budget communal 2019 des investissements, prises par le Conseil général le 19 décembre 2018, peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, ainsi qu'aux articles 137, 143 et 144 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques.

Budget des investissements 2019 de la Commune

Le Conseil général, adopte, par 52 voix contre 0 et 15 abstentions, l'arrêté ci-après:

Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 32, du 5 novembre 2018;
- le rapport de la Commission financière,

Arrête:

Article premier

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégories I et II, se montant à 40'925'867 francs est approuvé. Il se présente de la façon suivante:

- | | | |
|--|-----|---------------|
| • Solde des investissements déjà votés (Cat. I) | Fr. | 24'240'867,00 |
| • Investissements à voter au budget 2019 (Cat. II) | Fr. | 16'685'000,00 |

Article 2

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

1.	300.506.20	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2019	Fr.	505'000
2.	401.506.25	Radars pour installations lumineuses 2019	Fr.	80'000
3.	402.506.01	Raccordements électriques pour manifestations: 2 ^{ème} tranche	Fr.	200'000
4.	430.501.17	Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux-roues, transports publics	Fr.	100'000
5.	430.506.20	Renouvellement de matériel de signalisation lumineuse	Fr.	100'000
6.	511.506.01	Menuiserie intérieure: raboteuse	Fr.	70'000
7.	514.506.00	Serrurerie: cintreuse	Fr.	50'000
8.	520.501.30	Dangers naturels: assainissement des falaises	Fr.	100'000

9.	520.501.31	Remise en état du Pont des Neigles: 2 ^{ème} étape	Fr.	1'000'000
10.	520.501.35	Sous-Pont de Zaehringen	Fr.	350'000
11.	520.501.37	Pont du Milieu: étude du projet	Fr.	100'000
12.	520.501.39	Pont de Berne: étude du projet	Fr.	150'000
13.	520.501.40	Fontaine de la Fidélité	Fr.	170'000
14.	520.501.41	Mur de soutènement de la rue de la Palme	Fr.	900'000
15.	520.501.42	Voûtage du Gottéron	Fr.	230'000
16.	520.501.43	Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (IHand): mise en conformité des arrêts TC 2019	Fr.	150'000
17.	520.501.44	Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit	Fr.	1'000'000
18.	520.501.57	Entretien des chaussées et trottoirs 2019	Fr.	1'000'000
19.	520.506.21	Saleuse et équipement pour la saumure	Fr.	120'000
20.	520.506.22	Véhicules: remplacements 2019	Fr.	510'000
21.	532.501.36	Murs des Jardins Lucien Nussbaumer	Fr.	100'000
22.	560.506.01	Etudes énergétiques sur les potentiels communaux et plan lumière	Fr.	200'000
23.	560.506.02	Cartographie et mise en réseau de la biodiversité	Fr.	100'000
24.	560.506.03	Etude préliminaire à la refonte du règlement déchets	Fr.	150'000
25.	611.503.35	Surélévation BATPOL de 6 niveaux: complément du crédit d'étude	Fr.	500'000
26.	611.503.37	CAD rue de l'Hôpital 2: raccordement et avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius	Fr.	200'000
27.	611.503.38	Assainissements énergétiques: installations techniques et enveloppe 2019: études et travaux	Fr.	550'000
28.	611.503.39	Sécurité et normes incendies: électricité 2019	Fr.	75'000
29.	612.503.02	CO Belluard: 1ère étape 2019 avant rénovation	Fr.	100'000
30.	612.503.30	Jura Sainte-Agnès A: réfection de 8 classes pour le primaire: études	Fr.	200'000
31.	612.503.31	CO Pérolles: études de faisabilité	Fr.	140'000
32.	612.503.32	AES Beaumont-Vignettaz: mobilier	Fr.	200'000
33.	612.503.45	CO Jolimont, salle Michel Ducarroz: réfection technique théâtrale: sono et lumière	Fr.	100'000
34.	612.503.93	Ecole de la Vignettaz A et C: détection incendie bâtiments existants	Fr.	120'000
35.	612.506.00	Ecole Vignettaz: compactus archives	Fr.	200'000

36.	613.503.40	CAD Rue de Morat 61-63-65: raccordement au chauffage à distance - avance partielle des frais fixes à Groupe E Celsius	Fr.	100'000
37.	613.503.41	Kiosque place Georges-Python: transformation intérieure et agrandissement	Fr.	50'000
38.	615.501.06	Abris bus: Pré-Fleuri, projet Fribourg (ou)vert	Fr.	80'000
39.	615.503.01	Places de jeux du quartier d'Alt: remise en état des jeux et remplacement gomme coulée Villa Thérèse/Kybourg	Fr.	85'000
40.	615.506.00	Maison de justice: parafoudre	Fr.	65'000
41.	617.501.00	Centre de quartier du Schoenberg: réadaptation des barrières et murs de soutènement	Fr.	150'000
42.	620.501.88	Fribourg (ou)vert: réalisation de places de jeux et d'agrément au Schoenberg en collaboration avec l'Agglo (projet-modèle ARE Espaces Ouverts Fribourg)	Fr.	650'000
43.	620.501.90	Connexion MD entre le quartier du Windig et la centralité du Schoenberg: passerelle à travers le vallon de la Ploetscha	Fr.	320'000
44.	620.501.92	Réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville: études	Fr.	250'000
45.	620.501.93	Place de jeux du pont de Zaehringen: étude et réalisation	Fr.	550'000
46.	620.501.95	Plan d'aménagement local (PAL) révision: mandat juriste oppositions	Fr.	340'000
47.	620.501.96	Paysage Nature en ville - parcs et jardins urbains: études et déploiement	Fr.	300'000
48.	620.501.97	Couverture Autoroute A12	Fr.	90'000
49.	620.501.99	Vignettaz: signalétique bâtiments existants	Fr.	25'000
50.	621.506.17	Parcs et promenades - Cimetière: remplacement de véhicules	Fr.	220'000
51.	700.506.50	Mise en place de la GED: 2 ^{ème} étape (III)	Fr.	480'000
52.	700.506.58	Fibre optique FriNet 2019 + redondance	Fr.	70'000
53.	911.501.04	Beaumont-Vignettaz: entretien du terrain multisports	Fr.	60'000
54.	911.501.05	Stade universitaire Saint-Léonard: changement du tapis synthétique des terrains de football	Fr.	680'000
55.	911.501.06	Site sportif du Guintzet: drainage et arrosage automatique du terrain d'entraînement	Fr.	80'000
56.	917.506.01	Halle omnisports: rénovation / entretien sol	Fr.	70'000

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

57.	532.501.48	Collecteurs évacuation des eaux 2019	Fr.	2'000'000
58.	532.506.07	Station d'épuration: traitement des micropolluants	Fr.	150'000

Ces investissements seront financés par les taxes de raccordement.

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2019, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de 20 millions de francs.

Article 5

Chacun des crédits d'investissements prévus à l'article 2 peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (Catégorie III), pour 70'899'409 francs, qui pourront faire l'objet d'un Message au cours de l'année 2019.

Fribourg, le 19 décembre 2018

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Julien Vuilleumier

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor

Le nombre requis de signatures est de **2'653**, soit le dixième des électeurs inscrits.

Chaque liste de signatures doit contenir la demande de référendum, la date à compter de laquelle commence à courir le délai pour la récolte des signatures et celle de son expiration, ainsi que le texte de l'article 105, al. 1 et 3 LEDP.

Le cas échéant, la demande de référendum doit être déposée au secrétariat communal de la Ville de Fribourg, dans un délai de trente jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au **lundi 4 février 2019**.

LE CONSEIL COMMUNAL